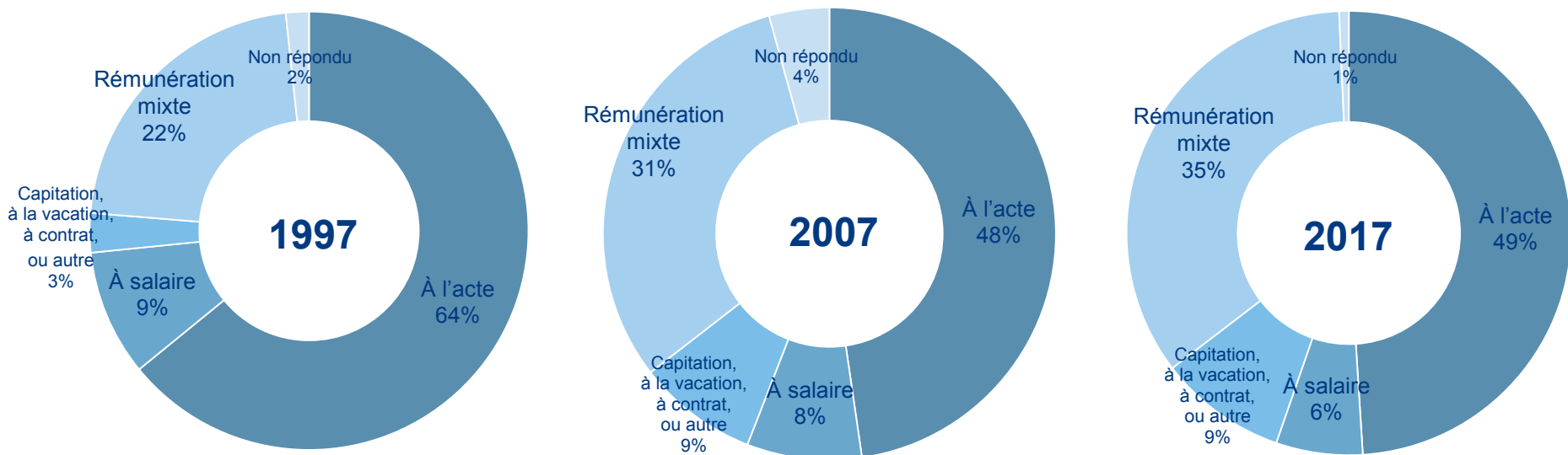


Proportion de médecins qui tirent au moins 90 % de leur revenu d'un mode de rémunération particulier



« Mixte » désigne les médecins qui tirent moins de 90 % de leur revenu de deux modes de rémunération ou plus.

Comprend tous les répondants à temps plein, à temps partiel et semi-retraités.

Sources:

1997 [Questionnaires sur les effectifs médicaux](#), Association médicale canadienne.

2007 [Sondage national des médecins](#), Collège des médecins de famille du Canada, Association médicale canadienne, Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada

2017 [Enquête de l'AMC auprès de l'effectif médical](#), Association médicale canadienne.